

PLAN DE PARTENARIAT **ANNUEL**

2026-2027

TABLE DES MATIÈRES

Forfaits de partenariat annuel	6
Forfaits de partenariat de formation	7
Forfaits d’affichages d’offres d’emploi	8
Options de visibilité à la carte	9

À PROPOS DE L'AQATP

Fondée en 1986, l'Association québécoise des assistant.e.s et technicien.ne.s en pharmacie (AQATP) est un organisme à but non lucratif dirigé par un conseil d'administration composé d'assistant.e.s techniques et de technicien.ne.s en pharmacie bénévoles.

L'AQATP a pour mission de promouvoir, d'informer, d'assurer la reconnaissance et de soutenir le développement des professions d'assistant.e technique et de technicien.ne en pharmacie, tant dans les milieux privés que publics.

Elle est la seule association à représenter l'ensemble des assistant.e.s techniques et technicien.ne.s en pharmacie du Québec, œuvrant dans les secteurs privé, public et scolaire, auprès des organismes officiels.

Grâce à son engagement soutenu et à sa collaboration avec les principaux acteurs du milieu, notamment l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ), l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (APES) et l'Association des bannières et des chaînes de pharmacies du Québec (ABCPQ), l'AQATP joue un rôle clé dans la reconnaissance et le développement de ces professions.

Par sa contribution au développement de l'excellence technique, l'AQATP s'est imposée au fil des ans comme un acteur incontournable du domaine pharmaceutique d'aujourd'hui et de demain.

POURQUOI NOUS SOUTENIR?

**S'associer à l'AQATP,
c'est contribuer
activement au
développement et
au rayonnement de
professions essentielles
au système de santé
québécois.**

Tout au long de l'année, l'Association rejoint des milliers de professionnel.le.s du milieu de la pharmacie par l'entremise de ses activités de formation, de ses communications numériques, de ses publications et de ses événements, notamment son congrès annuel.

En devenant partenaire ou en profitant de nos différentes occasions de visibilité, votre organisation bénéficie de nombreuses possibilités d'accroître sa présence auprès de notre réseau, de promouvoir ses produits et services et de développer des relations durables avec une communauté engagée de professionnel.le.s issu.e.s des secteurs privé, public et de l'enseignement.

Nos différentes possibilités de partenariat et de visibilité permettent de répondre à une variété d'objectifs, qu'il s'agisse de développer votre notoriété, de promouvoir vos produits et services, de soutenir vos activités de recrutement ou de rejoindre un auditoire ciblé du secteur pharmaceutique québécois.

L'AQATP propose ainsi une gamme diversifiée de forfaits de partenariat, d'options de visibilité et d'occasions de collaboration adaptées aux différents besoins et objectifs de ses partenaires.

En choisissant de vous associer à l'AQATP, vous contribuez directement à la croissance, à la reconnaissance et à l'évolution des professions d'assistant.e technique et de technicien.ne en pharmacie, tout en renforçant votre présence auprès d'une communauté engagée du secteur pharmaceutique québécois.

L'ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

FACEBOOK

10.3 k abonné.e.s

La seule page Facebook ayant la mention vérifiée en pharmacie, au Canada!



- **8 k personnes** sont atteintes par les publications Facebook par semaine
- **100 personnes** cliquent sur les publications d'offres d'emploi par semaine

Annuellement

487 k

Nombre
de vues

4.7 k

Nombre d'interactions avec le
contenu

88 k

Nombre de personnes
atteintes

INFOLETTRE

Choix de forfaits qui incluent
un envoi à plus de

5 k contacts



SITE WEB

Une page dédiée aux partenaires sur le site Web AQATP

5 k

Nombre de visite par
année pour la page
Web « Offres d'emploi »

2 k

Nombre de visites
du site Web par
mois

3.7

Nombre de pages
consultées
par visite



LINKEDIN

350
abonné.e.s

La page est récente,
mais depuis sa prise
en main en janvier
2026, nous avons
gagné **118 nouvelles**
personnes abonnées

12.5 k

Nombre d'impressions
organiques

FORFAITS DE PARTENARIAT ANNUEL

Les forfaits de partenariat annuel de l'AQATP offrent aux organisations l'occasion de s'associer à l'Association tout au long de l'année. Ils permettent de bénéficier d'une visibilité continue auprès d'une communauté engagée de professionnel.le.s du milieu de la pharmacie.

Ces formules de collaboration à long terme assurent une présence cohérente à travers les activités, les événements et les outils de communication de l'AQATP, tout en favorisant une relation durable entre les partenaires et l'Association.

	PLATINE 8 000 \$	OR 5 000 \$	ARGENT 3 000 \$	BRONZE 1 500 \$
Logo avec hyperlien sur le site Web*	●	●	●	●
Fiche de présentation sur le site Web*	●	●		
Capsule vidéo de présentation diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site Web	●	●		
Logo dans les communications électroniques ¹ *	●	●	●	●
Remerciements officiels lors des événements annuels	●	●	●	●
Publication sur Facebook ²	4	3	3	1
Bannière publicitaire avec hyperlien dans une infolettre ³	3	2	1	
Envoi d'une communication électronique ciblée sans frais ⁴	1			
Présentateur d'un webinaire sans frais ⁵	1			
Rabais sur les forfaits de partenariat de formation	50%	35%	15%	10%
Possibilité de proposer du contenu de formation ou des outils destinés aux membres dans l'espace de formation du site Web	●			
Rabais sur les forfaits de partenariat du congrès	10%			
Rabais sur le forfait de kiosque d'exposition du congrès	50%	25%	15%	10%
Rabais sur les forfaits de partenariat de la Journée de formation	50%			

* La taille peut varier selon l'offre sélectionnée.

1 Les communications électroniques incluent notamment les infolettres, les invitations, les promotions d'activités ainsi que toute communication destinée aux membres et abonné.e.s.

2 Les textes et visuels doivent être fournis par le partenaire, en haute résolution et selon les spécifications établies dans le formulaire. À l'exception des contenus vidéo, les visuels doivent être fixes et ne peuvent comporter d'animation. Le moment de diffusion est déterminé d'un commun accord entre le partenaire et l'AQATP.

3 Id.

4 Id.

5 Le sujet et le/la conférencier.ère doivent être proposés par le partenaire et approuvés par l'AQATP. Le moment de diffusion est déterminé d'un commun accord entre le partenaire et l'AQATP. Un délai minimal de six (6) semaines avant la tenue du webinaire est requis afin de permettre la planification et la promotion de l'activité.

FORFAITS DE PARTENARIAT DE FORMATION

En devenant partenaire d'un webinaire, vous bénéficiez d'un accès privilégié à notre réseau ainsi que d'une visibilité accrue auprès de notre communauté. Les webinaires proposés se distinguent par la pertinence des sujets abordés pour notre milieu et par la qualité des présentations offertes par les conférencier.ère.s invité.e.s.

Chaque webinaire est ensuite disponible en rediffusion sur le site Web de l'AQATP, permettant ainsi au contenu de demeurer accessible à notre communauté après sa diffusion en direct.

Un webinaire ne peut être réalisé en collaboration avec plus d'un partenaire, afin d'assurer l'exclusivité du partenariat pour chaque activité.

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR⁶

Le partenaire Présentateur bénéficie d'une visibilité intégrée à l'ensemble du webinaire :

- Logo dans toutes les infolettres qui mentionne le webinaire
- Mention en ouverture du webinaire
- Mention dans le titre du webinaire
- Mention sur les réseaux sociaux de l'AQATP
- Visuel de fond pour la salle virtuelle fourni par l'AQATP
- Diapositive exclusive avec logo en salle d'attente de la salle virtuelle
- Allocution (2 à 3 min.) à l'ouverture du webinaire
- Cinq (5) accès gratuits offerts

1 webinaire – 900 \$

3 webinaires – 2 550 \$

5 webinaires – 3 800 \$

PARTENAIRE EN DIRECT

Cette formule comprend les mêmes avantages qu'un partenariat Présentateur, mais votre visibilité est limitée à la diffusion en direct du webinaire et ne s'étend pas à sa rediffusion.

500 \$ par webinaire

⁶ Le sujet et le/la conférencier.ère doivent être proposés par le partenaire et approuvés par l'AQATP. Le moment de diffusion est déterminé d'un commun accord entre le partenaire et l'AQATP. Un délai minimal de six (6) semaines avant la tenue du webinaire est requis afin de permettre la planification et la promotion de l'activité.

FORFAITS D’AFFICHAGES D’OFFRES D’EMPLOI

L'AQATP contribue à accroître la visibilité des offres d'emploi auprès de candidat.e.s qualifié.e.s du milieu de la pharmacie. Depuis plusieurs années, l'AQATP agit comme partenaire de confiance auprès des employeurs du secteur pour la diffusion d'occasions professionnelles ciblées. Ce service permet de diffuser des offres d'emploi auprès d'une communauté engagée et spécialisée.

Chaque acquisition d’affichage comprend :

- Publication de l'offre d'emploi sur la page Facebook de l'AQATP
- Mise en ligne dans la section « Offres d'emploi » du site Web de l'AQATP
- Hyperlien vers les offres d'emploi dans l'infolettre mensuelle de l'AQATP

FORFAIT PRESTIGE 5

390 \$

Affichage de **cinq (5) offres d'emploi** pour l'année

FORFAIT PRESTIGE 10

590 \$

Affichage de **dix (10) offres d'emploi** pour l'année

FORFAIT VIP 25

840 \$

Affichage de **vingt-cinq (25) offres d'emploi** pour l'année

FORFAIT ILLIMITÉ

1 100 \$

Affichage d'**offres d'emploi illimitées** pour l'année

AFFICHAGE UNIQUE

110 \$

Affichage d'**une (1) offre d'emploi** à la carte

MODALITÉS DES AFFICHAGES D’OFFRES D’EMPLOI

- Les forfaits sont valides pour une période d'un (1) an à partir de la date d'acquisition
- Chaque affichage est d'une durée de deux (2) mois. La période d'affichage débute au moment de la diffusion
- Un délai de 24 à 48 heures ouvrables est requis pour la mise en ligne de l'offre d'emploi
- Les offres d'emploi reçues après le jeudi à midi seront diffusées la semaine suivante

OPTIONS DE VISIBILITÉ À LA CARTE⁷

L'AQATP propose différentes options de visibilité permettant aux organisations de promouvoir leurs produits, leurs services ou leurs activités auprès de sa communauté.

Ces options comprennent notamment des placements publicitaires, des publications sur les réseaux sociaux et des contenus commandités intégrés aux outils de communication de l'Association.

	1	2	3	4
Encadré publicitaire avec hyperlien dans une infolettre	229 \$	429 \$	599 \$	699 \$
<i>Format visuel à fort impact permettant de mettre en valeur une offre, un service, une activité ou une initiative de façon claire et percutante auprès de la communauté de l'AQATP.</i> <i>Visuel de 800 x 800 px + hyperlien</i>				
Bannière publicitaire avec hyperlien dans une infolettre	349 \$	649 \$	899 \$	1049 \$
<i>Format visuel conçu pour maximiser la visibilité et renforcer la notoriété. Idéal pour promouvoir une mise à jour, un produit, une offre, un service, une activité ou une initiative auprès de la communauté de l'AQATP.</i> • <i>Option 1 : Visuel de 1200 x 400 px + texte de 60 mots max. + hyperlien</i> • <i>Option 2 : Visuel de 1200 x 800 px + hyperlien</i>				
Article commandité dans une infolettre	499 \$	949 \$	1 299 \$	1 499 \$
<i>Contenu rédigé sous forme d'article informatif ou éducatif, intégré à l'infolettre mensuelle de l'AQATP. Il inclut la mention de commandite ainsi que l'affichage du logo du partenaire.</i> <i>Texte de 400 à 600 mots max.</i>				
Publication Facebook	229 \$	429 \$	599 \$	649 \$
<i>Publication permettant de promouvoir une offre, un service, une activité ou une initiative auprès de la communauté de l'AQATP.</i> <i>Visuel de 1080 x 1080 px + texte de 60 mots max. + hyperlien</i>				

SERVICE DE CONCEPTION GRAPHIQUE

75 \$ / heure

Service optionnel, **sur demande**, de conception de visuels professionnels afin de répondre aux besoins de communication du partenaire et d'assurer une présentation cohérente avec son image de marque.

⁷ Les textes et visuels doivent être fournis par le partenaire, en haute résolution et selon les spécifications établies dans le formulaire. À l'exception des contenus vidéo, les visuels doivent être fixes et ne peuvent comporter d'animation. Le moment de diffusion est déterminé d'un commun accord entre le partenaire et l'AQATP.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

Le partenaire est responsable de fournir, dans les délais requis, l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation des visibilitées et services sélectionnées. L'AQATP se réserve le droit de refuser tout contenu qui ne respecte pas sa mission, sa vision ou ses valeurs, ou qui pourrait être jugé inapproprié ou incompatible avec ses activités.

PARTENARIAT SUR MESURE

Notre plan de partenariat a été conçu pour offrir des occasions de visibilité adaptées à différents objectifs et budgets.

Si vous souhaitez explorer une opportunité qui ne figure pas dans ce document, nous vous invitons à communiquer avec nous afin de discuter d'une formule personnalisée répondant à vos besoins.

CHOISIR UNE OFFRE

Sélectionnez le forfait et/ou les options de visibilité qui correspondent le mieux à vos objectifs et complétez le formulaire en ligne pour confirmer votre partenariat.

[ACCÉDER AU FORMULAIRE](#)



AQATP

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ASSISTANTS
ET TECHNICIENS EN PHARMACIE

Personne-ressource : Alexis Lorange
gestion@aqatp.ca | aqatp.ca